

Luxembourg, le 9 juin 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

*« Il me revient que certaines routes entre Garnich et Hivange qui semblent être dans un état impeccable sont actuellement parsemés par les gravillons.*

*Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:*

- *Monsieur le Ministre peut-il confirmer les faits énoncés ?*
- *Le cas échéant, quelles routes sont actuellement traitées par des gravillons ?*
- *Quelles sont les raisons pour ces travaux ?*
- *Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas que les gravillons peuvent facilement endommager la carrosserie des véhicules circulants et qu'ils peuvent provoquer des chutes de cyclistes et de motocyclistes ?*
- *En général, sous quelles conditions les gravillons présentent des avantages par rapport à d'autres revêtements ? »*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Max HAHN  
Député